



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

## DECLARATION DE LACHER DE BALLONS

### **I Organisateur**

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Fax .....

Courriel : .....

### **II Renseignements concernant le lâcher de ballons**

Date : .....

Heure ou créneau horaire : .....

Lieu (adresse précise) : .....

.....

Nombre de ballons : .....

### **III Personne présente lors du lâcher de ballons**

Nom et Prénom : .....

Tél portable (obligatoire) : .....

### **IV Engagement du déclarant**

Des mesures de sécurité très strictes doivent être respectées lors d'un lâcher de ballons :

- les ballons devront obligatoirement être gonflés à l'aide d'un mélange gazeux composé d'un gaz inerte (azote, hélium pur ou en mélange), à l'exclusion de tout autre gaz combustible,
- les bouteilles contenant le mélange gazeux seront marquées aux couleurs conventionnelles des gaz qu'elles contiennent et pourvues d'étiquettes portant la mention « gaz destiné au gonflage des ballons baudruche » et entreposées hors d'atteinte des enfants
- les ballons devront être constitués d'une enveloppe non réfléchissante pour les radars, d'un volume inférieur à 50 dm<sup>3</sup>, sans charge utile solide autre qu'une carte de correspondance et sans emport de pièce métallique
- seul un lâcher de 50 ballons maximum, non reliés entre eux, toutes les cinq minutes sera autorisé (ou 100 ballons toutes les cinq minutes pour un lâcher supérieur à 500 ballons)
- la réglementation relative à la publicité devra être respectée

## **V Formalités administratives**

- retirer l'imprimé de déclaration dans les mairies et l'adresser daté et signé **au moins un mois** avant le lâcher de ballons aux services préfectoraux territorialement compétents (préfecture ou sous-préfecture) après avoir recueilli l'avis favorable du maire de la commune où doit se dérouler la manifestation :

- Préfecture de Loir-et-Cher

Direction de la réglementation et des libertés publiques

Bureau des élections et de la réglementation

1 Place de la République

BP 40299 - 41006 BLOIS CEDEX

Courriel : [elections-reglementation@loir-et-cher.pref.gouv.fr](mailto:elections-reglementation@loir-et-cher.pref.gouv.fr)

- Sous-préfecture de Vendôme

8 place Saint-Martin

41106 VENDOME CEDEX

Courriel : [sous-prefecture-de-vendome@loir-et-cher.pref.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-vendome@loir-et-cher.pref.gouv.fr)

- Sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay

3 place du Château

41205 ROMORANTIN-LANTHENAY

Courriel : [sous-prefecture-de-romorantin@loir-et-cher.pref.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-romorantin@loir-et-cher.pref.gouv.fr)

*Nota : il ne sera pas délivré de récépissé de la présente déclaration.*

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration, certifie exacts les renseignements qui y sont indiqués et reconnais avoir pris connaissance des mesures de sécurité ci-dessus et m'engage à les respecter.

Nom et prénom : .....

Date : .....

Signature :

### **VI Avis du maire**

Avis du maire de la commune du lieu du lâcher de ballons: .....

.....

Date : .....

Signature du maire (ou de son représentant) et cachet de la mairie :